

FORMATION : Opérations sur les ouvrages et installations électriques

Pour Habilitation Electrique **Module Recyclage Basse Tension:**
B1 – B1V – B2 – B2V – B2V Essai – BC – BR

Public Concerné

Tout personnel détenteur d'une habilitation électrique.

Lieu de la Formation

- ✓ Sur site ou dans nos locaux

Nombre de stagiaire

- 1 groupe de 10 personnes maximum.

Objectifs

Rappeler les points fondamentaux et remettre à jour les connaissances des personnels habilités.

Définir l'étendue des fiches et des secteurs autorisés.

Permettre aux personnels habilités d'opérer en sécurité sur ou aux abords des installations électriques.

Pré requis Obligatoires

- Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Durée

- ✓ 2 jours (14h)

Contenu de la Formation

- ✓ **Module recyclage Basse Tension: B1 – B1V – B2 – B2V – B2V Essai – BC - BR**

- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.

- ✓ *Identifier les limites et les zones d'environnement.*

- Citer les limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.).

- ✓ *Réaliser les opérations correspondant à son titre d'habilitation.*

- ✓ *Repérer la zone de travail qui lui a été définie.*

- ✓ *Appréhender une zone de voisinage.*

- Donner les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique (analyse des risques, consignation, mise hors tension, mise hors de portée, équipements de protection, etc.).

- ✓ *Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.*
- Citer les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.).
- ✓ *Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection (outillage isolé, VAT, etc.).*
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
- ✓ *Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.*
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations.
- ✓ *Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.*
- ✓ *Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des opérations (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.).*
- Décrire les opérations de la consignation et les documents associés.
- ✓ *Réaliser des consignations sur différents types d'ouvrages ou d'installations.*
- Nommer les documents applicables dans le cadre des opérations (attestation de consignation, autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.).
- ✓ *Rédiger les documents applicables dans le cadre des opérations.*
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une opération.
- ✓ *Organiser, délimiter et signaler la zone de travail.*
- ✓ *Éliminer un risque de présence tension dans la zone de voisinage renforcé.*
- Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
- ✓ *Mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité.*
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13.
- ✓ *Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.*
- ✓ *Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.*

✓ **Evaluations : B1 – B1V (Exécutant) / B2-B2V (Chargé de Travaux) + BC (Chargé de Consignation) + BR (Chargé d'intervention)**

➤ **Epreuve théorique : Savoir**

20 questions au minimum sur les connaissances suivantes :

- Les dangers de l'électricité (4 questions).
- Les distances et les zones d'environnement (6 questions dont 2 questions fondamentales).
- La limite des opérations d'Ordre électriques (chiffre 2) en présence de pièces nues sous tension (5 questions dont 2 questions fondamentales).

- Les mesures de protection (5 questions).
- La limite des consignations (lettre C) (6 questions dont 2 questions fondamentales).
- Les équipements de protection individuelle (EPI) (5 questions).
- La limite des interventions BT générales (lettre R), (6 questions dont 1 question fondamentale).
- Les mesures de protection relative à la lettre R (5 questions dont 2 questions fondamentales).

➤ **Epreuve pratique : Savoir-faire**

2 mises en situation au minimum sur les compétences suivantes :

- Préparer des travaux d'ordre électriques.
- Assurer la direction de travaux confiés à des exécutants.

3 mises en situation minimum sur les compétences suivantes :

- Réaliser un dépannage avec nécessité de consignation.
- Réaliser une connexion/déconnexion.
- Réaliser une pose de nappe.

Exemples de moyens mis en œuvre :

- Un local ou emplacement d'accès réservé aux électriciens et des équipements BT ou HT en fonction du niveau concerné.
- Les équipements de protection (exemple : obstacle, protecteur, nappe isolante), outillages, matériels électroportatifs.

Moyens Pédagogiques

- ✓ Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés
- ✓ Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues
- ✓ Préparation au contrôle des connaissances au moyen d'exercices
- ✓ Contrôle des connaissances, effectué en fin de stage
- ✓ Support de formation remis à chaque stagiaire

Modalités de mise en œuvre

- Les stagiaires devront venir en formation en tenue de travail (avec leurs EPI : gants, chaussures de sécurité, casque si nécessaire).

Evaluation et Suivi

- Une évaluation à chaud est effectuée à la fin de la session de stage par le formateur.
Cette évaluation a pour objectifs principaux de :
 - Evaluer l'intégration des outils et techniques transmis à l'occasion de la formation
 - Mesurer la satisfaction et l'intérêt des participants
 - Pressentir les évolutions et les changements mis en place
 - Détecter les besoins de formation
- Par ailleurs, l'intervenant FLOBEL reste à disposition des participants pour toutes difficultés, interrogations, conseils et recommandations liées à la formation.